

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10X		14X		18X		22X		26X		30X	
	12X		16X		20X		24X		28X		32X	
									✓			

L' Abeille.

3me Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

3me Année

VOL III.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 6 MARS, 1851.

No. 15

EXTRAITS

D'UNE LETTRE ÉCRITE DE NAPLES.

J'ai donc vu Naples, et son Roi, et sa Reine, et ses princesses, et sa cour, et son armée, et son peuple, et ses palais, et ses Églises, et ses plus belles fêtes, et ses miracles, et son Cardinal, et son Clergé, et ses moines, et son musée, et ses deux villes romaines de Pompée et d'Herculanum, et sa Baie, et ses îles, et ses campagnes, et ses montagnes, et son Vésuve, et son ciel. . . bien contre mon attente, il est vrai : "on ne s'attendait guère à me voir en cette galère" bien contre mon gré, vous le savez : avec beaucoup de peine enfin, je l'avoue ; mais toujours est-il que j'ai vu toutes ces choses ; que je les ai bien examinés, et que je les ai admirées, comme un autre.

Rien ne peut rendre la beauté de cette ville et ses environs, la douceur de son climat et la richesse de ses campagnes. Pour en avoir une idée, il faut l'avoir vue. Si Québec, selon la commune renommée, vient après Naples, ce n'est qu'à une grande distance.

En voyant la population de Naples, j'ai été tenté de la définir "un peuple qui vit dans les rues et qui crie." S'il y a, comme on le dit, 500,000 âmes dans cette ville, ce que je n'ai pas de peine à croire, il y en a toujours au moins 300,000 dans les rues : et tous ces gens-là crient, ou parlent à tue-tête : on flâne dans la rue ; on travaille dans la rue ; on vend et on achète dans la rue ; on boit et on mange dans la rue ; on couche dans la rue, et on fait bien d'autres choses dans les rues : ce qui fait que les rues de cette ville, si belle et si pompeuse, (comme celles de Rome et des autres villes d'Italie) sont d'une malpropreté dégoûtante ; et malgré leurs beaux pavés, et leur égout facile, exhalent une odeur qui oblige à se pincer le nez. Les plus beaux monuments des places publiques n'ont pas besoin de grilles pour les garder : un cordon d'ordures oblige les curieux à se tenir à une distance respectueuse. C'est ainsi que toujours les plus belles choses ont leur vilain côté.

Les Napolitains sont plus grands, mais surtout beaucoup plus robustes et plus

gras que les Canadiens. Nulle part je n'ai vu tant d'hommes et tant de femmes chargés de graisse. Quant aux traits, à la couleur, à la physionomie, ils ont certainement plus de ressemblance que les habitants des îles Britanniques avec les Canadiens ; surtout les femmes, dont les traits modifiés par la religion du cœur respirent cette bonté, cette candeur et cette douceur naïve, qui font partout le caractère de la femme catholique. Les hommes aussi en général ont la figure catholique, c'est à-dire, bonne, assez bienveillante, et même un peu montomnière. Ce qui leur manque, c'est cet air de noble franchise qui brille chez les Canadiens.

La mise de la bonne société, de la classe aisée, est à peu près celle des nôtres, excepté que les femmes vont ordinairement nu-tête. La basse classe est fort sale et fort déguenillée : femmes et enfants courent les rues nu-pieds, nu-tête : les hommes pour la plupart, n'ont sur la chemise, qu'un caleçon, qui ne dépasse pas le genou.

Il faut que vous sachiez que les Lazaronis ne sont pas, comme certains voyageurs ont jugé à propos de dire ou d'écrire, une classe particulière d'hommes faineants, qui passent leur temps à se chauffer au soleil, ou à dormir sur la place, et qui ne se remuent que lorsque la faim les presse d'aller chercher pâture. Non, ce que l'on appelle Lazaronis à Naples, c'est ce que l'on appelle ailleurs le petit peuple, la classe des pauvres, comme l'étymologie de ce nom l'indique ; cette classe, toujours nombreuse dans les grandes villes, d'hommes qui gagnent leur vie comme ils peuvent, et vivent au jour le jour. Or vous savez, vous, que cette classe n'est pas la plus méchante chez nous. Eh bien ! il en est ainsi à Naples, comme à Rome et partout ailleurs. Ces Lazaronis sont donc en général de braves gens, de bons et joyeux chrétiens, sans ambition, contents de leur sort, qui aiment leur religion, la Ste. Vierge, leurs prêtres et leur Roi. . . . C'est à eux que les moines ont dû leur salut, dans la dernière révolution. Déjà les réformateurs avaient chassé les Jésuites : à *Jove Principium*. C'est toujours par là que l'on com-

meence. Nos Lazaronis, fort peu occupés de politique, ne s'attendaient pas à ce coup d'état, qui les affligea et les mit sur leur garde : et quand les patriotes se présentèrent pour en faire autant aux Carmes, ils accoururent en masse, et, armés de pierres et de bâtons, ils leur dirent : "venez-y."

C'est bien aussi à leur attachement que le Roi doit son triomphe. . . Comment aurait-il pu résister, s'ils avaient consenti à jouer le rôle des blouses de Paris ? . . . Cette classe d'hommes au reste ne me paraît point malheureuse : et c'est peut-être pour cela aussi qu'elle est moins turbulente et moins dangereuse. Le nombre des pauvres et des mendiants en Italie paraît infini : cependant, je suis persuadé qu'il y a ici infiniment moins de véritable misère et de gens en souffrances que dans le Royaume-ci, et les autres contrées couvertes d'or et tant vantées pour leur industrie et leur commerce. C'est qu'ici le travail est partagé, et que le monopole et ses machines ne sont point encore venus dévorer la subsistance du pauvre. Aussi, disais-je dernièrement à une Dame d'esprit qui déplorait l'état arriéré de l'Italie, et je le disais avec une profonde conviction : "Madame, si vous aimez les pauvres, c'est-à-dire, votre peuple, bénissez Dieu de ce que ces grandes industries n'ont point encore pénétré chez vous."

Deux vices terminent ces Lazaronis : la friponnerie et la manie de mendier. On dirait qu'ils ne songent qu'à vous dépouiller, et qu'ils n'ont pas même l'idée du juste et de l'équité dans les transactions. Pour un service qui vaut 3 sols, on vous en demandera 10. Quand, par générosité, vous donnez 2 sols à celui à qui vous n'en deviez qu'un, il vous poursuivra avec acharnement pour vous en faire donner encore deux. Mais voici un trait qui vous expliquera mieux que les paroles le genre de cette gent : arrive à Naples, en compagnie d'un digne prêtre français, un *saquino* (un porteur) demande, comme une faveur, le privilège de porter nos petits paquets. On convient d'un eulin. Il part, et, comme un chien qui craint qu'un autre ne vienne lui disputer un os qu'il emporte, court à pleine jambe. Mon compagnon, plus alerte que moi à peine à le rejoindre pour l'ar-

râter. Rendu à l'hôtel, quand on lui offre un carlin, il le refuse, il veut en avoir 6 : il insiste, il dispute, il crie.... La manie- re de mendier semble être de bon goût et de bon ton : comme celle de marchand chez les bons chalands : ce que l'on demande s'appelle *la bonne-main, la bouteille* : c'est le pardessus-le-marché qui revient sans cesse, à tout propos et avec une importuni- té insupportable. Au reste ces deux vices qui révèlent tant de bassesse d'âme, et inspi- rent aux étrangers tant de mépris ne sont pas particuliers aux Lazaronis : ce sont les vices de tous les Italiens, et de toutes les classes : des marchands, des artisans, des douaniers, des gens de police, &c.

Mais voici bien la troisième et derni- ère page. Vite donc... Eh bien, dans ce siècle, après le peuple, le Roi. Donc le Roi que j'ai pu voir deux fois, est un gros noir, tout rond de graisse, d'environ 40 ans, qui a l'air tout décidé et qui n'a nulle envie de céder sa place à un autre. Aussi serait-il difficile de le déloger. Son palais, un des plus beaux du monde, renferme dans ses vastes dépendances la fonderie de canons, la fabrique de toutes les armes, l'arsenal, les casernes ; un fort redoutable d'un côté, et de l'autre des corps de gardes hérissés de canons et criblés de meurtrières, et présente dans la façade même, de redoutables grilles, derrière lesquelles, on aperçoit de fort belles pièces de campagne qui ne de- mandent qu'à jouer. D'ailleurs tous les forts de la ville, semblent avoir été faits plus pour la commander que pour la défendre. Avec sa garde royale donc et quelques poignées de soldats jetés dans ces forts il peut dompter les mutins. Ceux-ci le savent par expérience, qui leur a appris aussi qu'il ne badine pas avec les rebelles. Les prisons renferment en ce moment plusieurs milliers de ces derniers. Jugez s'il est maudit bien cordialement par la clique. Et il est bien digne de sa haine et de ses malédictions, car c'est un roi pieux et protecteur de la religion, que tous les chrétiens et les amis de l'ordre bénissent comme le sauveur véritable de l'Italie, le bienfaiteur généreux de Pie IX et de l'Eglise... Que Dieu le conserve avec son fils aîné, beau jeune homme de 15 ans. La Reine qui est une seconde femme, est fort petite. Le couple royal et toute la cour était en deuil, à l'oc- casion de la mort du cousin Louis-Philippe.

Le Cardinal archevêque, que j'ai été visité, parcequ'il avait témoigné l'envie de me voir et qui m'a reçu avec toutes sortes de politesses et d'offres de services, est un beau grand jeune hom- me de 35 à 36 ans, qui occupe le siège déjà depuis 3 à 4 ans. Son Chapitre, nombreux et magnifique, m'a paru com-

posé d'hommes respectables et pieux. J'ai été édifié de la manière grave et religieuse avec laquelle ils chantent l'offi- ce divin. C'est dommage que ces chanoines vêtus, les uns d'un manteau rouge, com- me des cardinaux, les autres en camails, et soutanes violettes comme des évê- ques, soient si gras. Aussi quelles poi- trines et quelles voix!

Les prêtres et les moines, si nombreux à Naples, que l'on en rencontre partout, sont presque tous de gros garçons, à fi- gure ouverte et bienveillante, qui ont l'air d'être de bons et d'heureux enfans. J'ai trouvé tous ceux à qui je me suis adressé, polis et obligeans : et leur ma- nière de dire la messe est une preuve de leur piété.

Les Jésuites sont aussi, grâce à Dieu, fort nombreux à Naples, puisqu'ils y ont trois maisons, dans l'une desquelles ils ne sont pas moins de 100. Ils sont là comme ailleurs, Jésuites, je veux dire les modèles et les premiers en tout. Oh! que le diable et les démagogues doivent les haïr.

Les Églises, dont on porte le nombre à 300, sont toutes, sinon à l'extérieur, du monis à l'intérieur, fort belles, et richement décorées en marbre, en or, en tableaux, qui sont toujours beaux, et souvent des chefs-d'œuvre, en magnifiques fresques &c. On y trouve en effet plus de chefs- d'œuvre de peinture que dans le musée dont la galerie est si vaste cependant et si bien choisie. C'est que là, comme dans les autres villes d'Italie, il fut un tems où les peintres ne travaillaient que pour les Églises et les couvens : et ce tems est le beau siècle de la peinture. J'ai vu dans la petite, mais prodigieuse- ment riche, et admirablement belle sacristie de l'Église de San Martino des chartreux, un tableau pour lequel un Lord anglais a offert 80,000 piastres... Dans cette sacristie et dans cette petite Église, dont il est impossible de se figurer les richesses et la beauté, sans l'avoir vue, combien d'autres tableaux aussi beaux et encore plus beaux!...

Pour énumérer les richesses de la cha- pelle de St. Janvier, qui est une petite Église formée par un bras de la cathé- drale, il faudrait plusieurs pages... A la vue de tant d'ornemens, de richesses, de trésors et de beauté qui surchargent ces temples, encombrant les sacristies, les passages, les corridors et les cloîtres des religieux, comment s'empêcher de gémir sur le dénuement et la pauvreté de tant d'Églises et de chapelles dans nos contrées? Faut-il que dans la maison de Dieu, comme dans le monde, les uns manquent de tout, pendant que les autres regorgent de biens!

J'étais à Naples le jour de la fête de St. Janvier. Deux fois j'ai été témoin du

célèbre miracle de son sang : la 1ère. le jour même de la fête, où, n'ayant pu pé- nétrer dans la chapelle, avant qu'il s'opé- rât, je l'ai seulement vu liquide : la 2de. le surlendemain, où je l'ai vu à l'état solide durant environ 5 minutes, puis subitement passer à l'état liquide.

Je ne pourrai donc rien vous dire de la belle fête de la Nativité, où j'ai vu deux fois, défiler sous le balcon de ma fenêtre, environ 40,000 hommes, cavale- rie et infanterie en grande tenue, de trou- pes brillantes, tous les grands officiers du royaume, la cour, le Roi et sa famille, allant en procession solennelle, pour l'ac- complissement d'un vœu à la Ste. Vierge ni de l'admirable et incomparable point de vue dont je jouissais de la cham- bre que j'occupais, sur le port Ste Lucie . . . ni de mon ascension sur le Vésuve . . . ni de ma visite à l'île de Caprée, au palais de feu Tibère, d'heureuse mé- moire, aux autres îles de la baie, si fameu- ses dans l'histoire, si renommées pour leurs vignes et leurs vins : Oh ! que j'aurais désiré de vous jeter quelques unes de ces grappes, dont je ne pouvais goûter moi ! qu'elles sont belles à la vue et agré- ables au goût! . . . ni de ma visite à l'A- chéron, au Tartare, aux Champs Elisés ni, de mille autres choses.

L' A B E I L L E .

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 6 Mars 1851.

Nous avons donné la semaine dernière la partie du discours de S. M. qui avait rapport à la question catholique et fait connaître les principales dispositions de la mesure de Lord John Russell Il serait sans doute intéressant pour nos lecteurs, de trouver aujourd'hui dans *l'Abeille* toute la suite des débats qui ont eu lieu dans les deux chambres sur cette question ; mais nous espérons qu'ils voudront bien se rap- peler que notre journal n'est pas le *Times* et se contenter de ce qui suit. Dans la chambre des Lords, il n'y a pas eu de dé- bats considérables ; l'adresse qui n'était que l'écho du discours du trône, a été votée à l'unanimité, après quelques témoignages d'indignation de la part de quatre ou cinq membres, au sujet de l'agression papale. Au nombre des indignés était Lord Ca- moys, pair catholique, qui n'a pas l'air de savoir très-bien son catéchisme.

L'accord n'a pas été aussi édifiant dans la chambre des Communes. Plusieurs membres ont protesté contre le projet d'at- tenter à la liberté religieuse des catholi- ques.

Mr. Roebuck dit qu'il voyait avec peine une administration prétendue li- bérale retourner en arrière, et vouloit violer les principes sur lesquels était

fondée l'émancipation catholique. Il accuse Lord John Russell de tromper le pays. Il faisait entendre que le Pape avait exercé une agression territoriale, durant qu'il savait bien que celui-ci avait fait un acte d'autorité toute spirituelle; que bien loin qu'il y eut assumption de pouvoir dans l'acte du Pape, il y avait au contraire abandon de pouvoir, puisqu'il avait renoncé à l'autorité directe qu'il exerçait sur les catholiques anglais, au moyen des vicaires apostoliques; que John Russell lui-même avait reconnu, il y a trois ans, que le Pape pouvait faire ce qu'il a fait, et que le moyen de l'en empêcher était un concordat; que les catholiques avaient été induits par les actes de la législature et du gouvernement à croire que tout ce qui avait été fait était légal et qu'il ne pouvait en surgir aucune difficulté, puisque tout était connu longtemps d'avance du gouvernement et que celui-ci n'avait fait aucune réclamation. Après qu'on les a ainsi trompés, il est indigne de celui qui a été si longtemps l'avocat de la liberté civile et religieuse d'aider à propager un cri, qui a eu sa source dans les plus viles passions et de prêter la sanction de son nom au vieux fanatisme puritain de l'Angleterre ?

Une dizaine d'autres orateurs se sont fait entendre pour ou contre "l'agression papale." Parmi ceux qui ont parlé pour les catholiques on a remarqué le comte d'Arundel: il est catholique et fils du duc de Norfolk, qui, catholique lui-même, s'est prononcé, il y a quelque temps contre le rétablissement de la hiérarchie catholique. Son fils qui, à ce qu'il paraît, a des principes différents, s'est déclaré prêt à résister à toute mesure de persécution et à tout empiètement sur les libertés constitutionnelles des catholiques romains.

Un autre catholique Mr. Anstey s'est prononcé dans le sens opposé. Il voit dans l'acte du Pape, une agression contre les laïques. Ce Mr. Anstey a pourtant reçu du Pape la décoration de l'ordre de St. Grégoire, et a été élu par des catholiques, qui maintenant lui redemandent son mandat.

Enfin Lord John Russell a pris la parole. Après avoir parlé de la responsabilité qui pèse sur lui dans sa position, il se plaint que le Pape ait dévié de la politique ordinaire du Vatican, en nommant l'an dernier le nouvel archevêque d'Armagh. Selon lui, Mgr. Cullen ne connaît pas l'Irlande; il a refusé de se mettre en communication avec le gouvernement; il a pris une part active aux délibérations du concile de Thurles, qui a dénoncé les collèges de la Reine comme athées, et s'est efforcé d'exciter l'animosité des catholiques contre les

propriétaires protestants. Enfin est venue à l'insu et sans l'aveu du gouvernement la bulle du Pape, qui établit la hiérarchie catholique. Il avait été informé par un ami que ce projet était sur pied; mais il croyait qu'il avait été abandonné ensuite; il croyait qu'un pouvoir ami comme était celui du Pape, avait renoncé à l'intention d'insulter la Reine. Lord Minto n'avait sanctionné aucun arrangement de cette espèce et n'avait reçu aucune communication sur ce sujet. Il décrit les précautions que l'on prend dans les pays catholiques, contre les documents émanants de Rome, et dit que la bulle récemment publiée méconnaît l'existence, dans ce pays, de toute autre autorité que celle du Pape.

Lord John Russell a consulté les avocats de la couronne et ceux-ci ont été d'avis que des poursuites fondées sur les lois déjà existantes pourraient bien ne pas réussir. C'est pour cela que le gouvernement est décidé à s'adresser à la législature. Il prétend que le changement des vicaires apostoliques en évêques, donnent aux prélats certains droits sur les propriétés léguées pour des fins religieuses. Il proposera donc que tous ces legs soient confisqués à la couronne. Il fait connaître les autres dispositions de la mesure du gouvernement; il conseille au Cardinal Wiseman de montrer un esprit conciliant; mais il se déclare disposé à la résistance la plus opiniâtre si le Vatican s'avise de vouloir mettre à effet les desseins qu'il a manifestés à demi.

Il y eut encore quelques autres discours de moindre importance. L'adresse, qui, comme celle des Lords, fait écho à tous les paragraphes du discours, a été votée subseqüemment, à une grande majorité.

Faute d'espace, nous sommes forcé de renvoyer au prochain numéro, ce que nous avions à dire sur les débats qui ont eu lieu à propos de la mesure de Lord John Russell.

On voit par des journaux français que les bulles de Mgr Baillargeon ont été expédiées: il est nommé Evêque de Troyes et coadjuteur, avec future succession. On espérait que le Souverain Pontife le sacrerait lui-même.

Le révérend Louis Proulx, curé de Québec, le révérend E. W. Sewell, l'honorable Louis Massue et le docteur Joseph Morin ont été nommés commissaires des enfants-trouvés et des malades indigents dans le district de Québec.

L'honorable James Morris, de Brockville, membre du conseil législatif, a été nommé directeur général des postes, et a prêté serment comme membre du conseil exécutif.

C'est à dater du 5 Avril prochain que les postes seront sous le contrôle du gouvernement provincial et que les taux établis par l'acte passé durant la dernière session seront exigibles par toutes les provinces.

David Thompson, écuyer, M. P. P., pour le comté d'Haldimand, Haut-Canada, est décédé le 21 février.

Le 31e congrès des Etats-Unis a terminé mardi sa dernière session. Un grand effort a été fait le 28 janvier pour faire passer le bill de réciprocité commerciale avec le Canada, mais sans succès.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

FRANCE. L'assemblée française a refusé à la majorité de 396 voix contre 294, la nouvelle dotation de 1,800,000 fis. demandée par le président de la République. Celui-ci a déclaré sur le *Moniteur* désirer qu'on n'organisât pas une souscription populaire en sa faveur, comme ses partisans en avaient le dessein. On dit que ses chevaux vont être vendus.

Il a été expédié de Paris, pour l'exposition de Londres, une carafe de cristal taillé, d'une telle dimension que trois personnes peuvent y manger à l'aise un succulent dîner disposé sur une table de 3 pieds de diamètre. La hauteur de la carafe depuis le fond jusqu'à l'ouverture du goulot est de 9 pieds, la circonférence de 27 pieds à la panse. Jamais, dit-on, dans aucun temps ni dans aucun pays, on n'était parvenu à souffler un vase d'une pareille capacité.

Mgr. Demers, Evêque de Vancouver, était encore à Paris le 16 de février. Il a dû officier ce jour-là à Saint-Merry, paroisse de Paris.

ANGLETERRE. 400,000 catholiques anglais ont présenté une adresse à la reine, lui exprimant leur fidélité à sa personne et aux institutions politiques de l'Angleterre.

Lord Winchelsea a publié une adresse dans laquelle il dit que le bill de Lord John Russell n'est que de l'eau et du lait. Il recommande de dissoudre le parlement et d'en appeler au peuple sur la question de la hiérarchie catholique.

D'après l'*European Times* de Liverpool, grâce à la loquacité des membres irlandais, qui ont parlé pour blesser le premier ministre et faire avorter son bill, la mesure du gouvernement se trouve maintenant dans la position d'un ordre du jour abandonné. C'est par conséquent une affaire à recommencer.

IRLANDE. Le gouvernement fait faire une enquête sur le nombre des moines catholiques à Cork. On regarde cette démarche comme préparatoire à quelque mesure hostile de la part du gouvernement. Mr. John O'Connell était revenu à Dublin dans le but, disait-on, d'organiser une démonstration contre le bill de John Russell.

VENISE. Mr. le comte de Chambord qui a eu une maladie grave, dans cette ville, est maintenant en pleine convalescence, et une lettre du 29 annonce qu'il a repris ses occupations habituelles.

ROME. Malgré les menées incessantes des ennemis de l'ordre, Sa Sainteté reçoit en toutes occasions des preuves de l'attachement et du respect de son peuple. Le jour de Saint Sébastien étant allé visiter la basilique dédiée à ce martyr et située, comme l'on sait, hors des murs, elle quitta sa voiture à la porte de la ville, pour faire à pied le reste de la route. Tout le long du chemin, l'empressement et la dévotion des fidèles pour recevoir la bénédiction du Saint Père, furent vraiment admirables.

Le 7 janvier, le préfet de la congrégation des cérémonies a donné un décret qui règle le costume que devront désormais porter les Ecclésiastiques aux audiences privées du Saint Père. Tous devront porter la soutane noire; celle des cardinaux sera garnie de boutons rouges; celle des évêques et des autres prélats *di-Manteletta*, de boutons amaranthes, avec ceinture violette; celles des prélats *di Mantellone*, avec boutons violets et ceinture violette. Tous devront porter par dessus la soutane, le manteau rouge ou violet, selon le temps, pour les cardinaux; violet pour les prélats *di Manteletta*, et noir pour les autres prélats. Quant aux audiences ordinaires, il était déjà de règle que les cardinaux et les autres prélats n'y parussent qu'en grand costume, et par conséquent toujours en soutane. Les simples ecclésiastiques ne paraissent non plus devant le Saint-Père qu'en soutane et en manteau long.

L'heureuse opération du retrait du papier monnaie républicain a eu pour effet de faire renaître la confiance, et déjà il est question d'entreprendre des travaux pour lesquels de grands capitaux sont indispensables.

L'édit par lequel a été constitué le régime municipal dans les États pontificaux avait réservé la municipalité de Rome qui demandait une organisation spéciale. Ce dernier travail est achevé et complète les lois organiques indiquées dans le *Motu proprio* du 12 septembre 1849. Voici les principales dispositions du nouvel édit. Le nombre des conseillers municipaux est de 38, dont 8 prennent le nom de conservateurs et forment la magistrature. 34 sont choisis dans la noblesse et la grande propriété; 24 parmi les notabilités de la bourgeoisie, des arts, du commerce &c. Ce conseil est présidé par un sénateur dont la nomination est réservée au S. P., et qui sera pris dans les familles princières de Rome. Les fonctions dureront 6 ans. Ses conseillers seront élus par leurs concitoyens, suivant les règles posées dans l'édit; ils siégeront pendant 3 ans. Leurs attributions sont cel-

les des conseils municipaux des provinces déterminées par la loi du 24 novembre 1850.

Les membres du conseil d'Etat viennent d'être nommés. La présidence, comme on sait, est réservée au Cardinal secrétaire d'Etat; le vice-président est Mgr. Dominico Consoloni. Les conseillers sont: Mgr. Vici, Mgr. Capalti, M. M. le prince Odescalchi l'avocat Pagani, le professeur Orioli, le comte Zucchini, sénateur de Bologne, le comte Gabrielli, l'avocat A. Villani, l'avocat A. Scaramucci; le secrétaire est le chevalier Sabattucci. Tous ces noms ont été favorablement accueillis par le public; ils appartiennent à des hommes honorables et dont plusieurs ont donné des marques éclatantes de leur patriotisme et de leur dévouement au Saint-Siège. Mr. le comte Gabrielli est beau-frère du Cardinal Wiseman.

Il est à Rome une maison où sont accueillis, logés, nourris et en partie habillés les enfants pauvres qui font la retraite préparatoire à la première communion. Le 30 janvier une soixantaine de ces enfants devaient approcher de la table sainte et le S. P. a voulu lui-même accomplir cette touchante fonction. Sans les faire prévenir il est arrivé au moment de la messe et les a surpris et enchantés par cet acte de paternelle condescendance. Avant de leur distribuer le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Pie IX leur a en quelques mots paraphrasé le *Confiteor* avec tant de bonheur, dit un témoin oculaire, que toute l'assistance fondait en larmes. Quoique le S. P. n'eût pas fait ébruiter sa visite, plusieurs personnes en avaient été instruites, et ont eu le bonheur de communier de la main du S. P. On y remarquait presque toute la colonie anglaise des nouveaux convertis.

On parlait à Rome de la promotion de Mgr. Hughes, Archevêque de New-York, au cardinalat. Cet Evêque a prêché à Rome, un sermon qui a pleinement justifié, aux yeux de ses auditeurs, sa réputation d'éloquence.

On lit dans la *Bourgogne*: "Revenant de Rome, un régiment de chasseurs passait par une de ces petites villes que l'on rencontre trop souvent dans notre pays et dont l'esprit est mauvais. Quelques vauriens se mirent à se moquer des chasseurs: Soldats du Pape, qu'est-ce qu'il vous a donné? des médailles, des chapelets, des indulgences!

Il m'a bien donné autre chose, répondit un chasseur: il m'a donné le pouvoir de confirmer; et d'un rigoureux soufflet, il étendit par terre l'un des mauvais plaisants.

Mr. le Rédacteur,

S'il fallait être en philosophie ou en rhétorique, pour pouvoir offrir quelque chose à l'*Abeille*, tout naturellement je devrais me condamner au silence. Mais je sais que vos colonnes ne sont point ouvertes exclusivement à ces premières classes; je me rappelle encore l'invitation que vous faites (lors de l'apparition de ce journal) à tous vos lecteurs indifféremment de vous passer les endroits les plus intéressants de leurs lectures ainsi que les statistiques qu'ils pourraient rencontrer; en conséquence, fort de cette invitation, j'ose vous présenter la statistique suivante des "Hauteurs des principales chûtes du Globe". J'ai pris la hauteur de quelques unes de ces chûtes dans l'Atlas classique de Mr. Monin; j'y ai cependant ajouté celle de quelques autres particulières au Canada.

E. T

HAUTEUR

DES PRINCIPALES CHÛTES DU GLOBE.

	pieds.
Chûte de Gavarnie.(Pyrénées)	1,233
" " Staubach. (Suisse)	900
" " Riukan-possen.(Norv :)	800
" " Séculejo. (Pyrénées)	800
" " Suléa. (Suède)	600
Saut du Tuquendama.(Colombie)	525
" " Missouri.(Amér. Sept.)	375
" " Rio-Vanagre.(Colombie)	360
" " Grey. (Écosse)	339
Chûte du Pisse-Vache. (Suisse)	300
Cataracte de la Marmora à Terni. (Italie)	270
" " Montmorency.(Canada)	240
" " Ruihenback. (Suisse)	195
Chûte de Niagara. (Canada)	160
Cataracte de Kakabika.(Amér.Sep.)	120
" " l'Oyassack.(Amér.Sep.)	80
Saut de la Chaudière. (Canada)	80
Chûte de la Rivière-du-Loup.(Canada)	80
" du Rhin, à Lauffen.(Suisse)	60.
Saut de St.Joachim, (Canada)	60
Grande cascade de Tivoli.(Italie)	50
Cataracte de l'Ocræo.(Amr. Sept.)	30
Chûte de la Rivière de Lorette.(Can.)	30
Cascade du Mississipi, à St. Antoine.	9
Cataracte du Nil. (Egypte)	6

ÉPITAPHE D'UN MAUVAIS POÈTE.

Passant, sous ce froid marbre, auprès de ce dur roc, Dort l'Âpre et rude auteur qui, passant la noire onde, Était fier d'avoir su tirer de son estoc Son vers, le vers du siècle, et qu'on claque à la ronde "Le trident de Neptune est le sceptre du monde."

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes, chez M. Adolphe Legaré. Agent à la petite salle, M. Alfred Thibaudeau.

P. A. MARMET, Gérant.